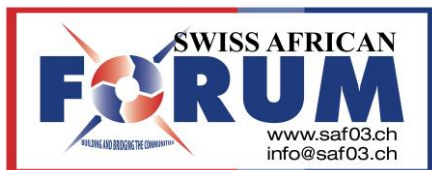


# Projet: Dialogue

Promouvoir et renforcer la  
compréhension mutuelle



Das Projekt wird unterstützt von:



Gemeinsames Förderprogramm des Migros-Kulturprozent  
und der Eidgenössischen Kommission für Migrationsfragen EKM

# Contexte du projet



Les contrôles de personnes sont régulièrement à l'origine de conflits entre des personnes de couleur et la police.

C'est la raison pour laquelle le Swiss African Forum et le gggfon (Gemeinsam gegen Gewalt und Rassismus – Ensemble contre la violence et le racisme) ont recherché la collaboration

# Vision commune



Les relations entre les personnes de couleur et la police se déroulent dans le respect de la dignité humaine et sans discrimination.

# Objectifs du projet



- Sensibiliser des deux côtés
- Mettre fin aux préjugés mutuels
- Transmettre des connaissances en matière de droits et d'obligations lors des contrôles de personnes.
- Aborder ensemble les conflits existants
- Développer des solutions concrètes et durables

# Réalisation du projet



- Réunions d'échange régulières
- Dépliant sur le contrôle des personnes
- Rencontres d'information

# Réunions d'échange régulières



- Connaissance mutuelle
- Informations sur les conflits signalés lors de contrôles de personnes
- Échange
- Élaboration et réalisation d'activités concrètes pour améliorer la situation
- Réalisation d'un dépliant sur les droits et obligations lors des contrôles de personnes par la police
- Deux événements qui ont permis de présenter le projet et de proposer la possibilité de déposer des revendications, de décrire des cas vécus personnellement ou de clarifier des questions.

# Dépliant sur le contrôle des personnes



- Réalisation d'un dépliant en d/f/e sur les droits et obligations lors des contrôles de personnes par la police
- Nouvelle édition du dépliant dans un format plus pratique

# Rencontres d'information



- Informations sur le projet
- Dépôt de revendications
- Description de cas vécus personnellement
- Clarification de questions
- Connaissance mutuelle et échange dans une atmosphère détendue



## CONTRÔLES DE POLICE DANS LE CANTON DE BERNE

La police a pour mission de protéger les droits fondamentaux de chaque personne, de faire respecter la loi et la Constitution et de poursuivre les infractions. A cette fin, elle doit aussi procéder à des appréhensions et à des contrôles de personnes. La police est liée à la Constitution et à la loi et elle doit agir de manière proportionnelle.

**Une appréhension est désagréable pour toutes les personnes impliquées.  
C'est pourquoi, il est important que toutes les personnes impliquées  
se respectent mutuellement et veillent à leurs droits et à leurs devoirs.**

Si, lors d'un contrôle de police, vous vous sentez traité/e de manière injuste :

- demandez le nom de la policière ou du policier
- notez la date, l'heure et le lieu et communique l'incident au : Commandement de la police du canton de Berne, service des plaintes: [beschwerdestelle@police.be.ch](mailto:beschwerdestelle@police.be.ch), [www.police.be.ch](http://www.police.be.ch)
- demandez conseil auprès de : gggfon-Gemeinsam gegen Gewalt und Rassismus 031 333 33 40, [melde@gggfon.ch](mailto:melde@gggfon.ch), [www.gggfon.ch](http://www.gggfon.ch)



### LA PERSONNE APPRÉHENDÉE DOIT ...

#### ... JUSTIFIER SON IDENTITÉ

La personne contrôlée est tenue, à la demande de la police, d'indiquer son identité, de présenter sa carte d'identité ou de faire clarifier son identité d'une autre manière.

#### ... DONNER DES RENSEIGNEMENTS CORRECTS

Le fait de fournir de fausses indications quant au nom et à l'adresse est punissable.

#### ... METTRE À DISPOSITION LES HABITS ET LES OBJETS POUR UNE FOUILLE

Les habits et les objets emportés ou les véhicules peuvent être fouillés par la police lorsque c'est nécessaire pour clarifier ou empêcher une infraction.

#### ... OBTEMPÉRER AUX INSTRUCTIONS DE LA POLICE

A la demande de la police, la personne contrôlée est tenue de la suivre au corps de garde pour procéder à d'autres clarifications, si cela est nécessaire pour établir l'identité, le statut d'étranger ou pour clarifier ou empêcher une infraction.

### LA POLICE DOIT ...

#### ... AVOIR UN ÉLÉMENT INDIVIDUEL CONCRET

Pour procéder à une appréhension, la police doit soit avoir un soupçon concret quant à l'existence d'un danger pour la sécurité et l'ordre public ou avoir des éléments indiquant que la personne concernée a commis un acte punissable. Le contrôle ne doit pas être motivé de manière prépondérante par l'origine, le sexe, la couleur de la peau, l'âge ou d'autres caractéristiques sensibles de la personnalité.

#### ... JUSTIFIER SON IDENTITÉ

L'uniforme de police équivaut à une pièce de légitimation. Si la police se présente en civil, elle doit se légitimer au moyen de la carte de légitimation de police.

#### ... INDIQUER LA RAISON DE L'APPRÉHENSION

En règle générale, il y a lieu d'indiquer le motif du contrôle à la personne concernée.

#### ... AGIR DE MANIÈRE PROPORTIONNELLE

Chaque mesure doit être ciblée, nécessaire et adaptée. Les contrôles de police doivent se dérouler de manière aussi discrète que possible.

SRF Regionaljournal, 19.09.2013

## Schwarzafrikaner und Polizei räumen auf mit Vorurteilen

Donnerstag, 19. September 2013, 5:43 Uhr

Mit einer gemeinsamen Flyer-Aktion wollen die Berner Kantonspolizei und Vertreter der afrikanischen Bevölkerung das gegenseitige Verständnis fördern. So wollen sie künftigen Konflikten bei Kontrollen vorbeugen.



Bildlegende:

Begegnungen zwischen Polizisten und dunkelhäutigen Menschen sind nicht selten belastet durch gegenseitige Vorurteile. KEYSTONE

Hinter der Aktion stehen das «gggfon - gemeinsam gegen Rassismus», das Swiss African Forum und die Kantonspolizei Bern. Der gemeinsam entworfene Flyer klärt auf über Rechte und Pflichten der Polizei bei Personenkontrollen. Auch durch regelmässige Treffen der Parteien wollen die Beteiligten das gegenseitige Verständnis weiter fördern.

Wie Manuel Willi, Chef Regionalpolizei, gegenüber dem «Regionaljournal Bern Freiburg Wallis» von Radio SRF sagt, fehle es bei Polizeikontrollen auf beiden Seiten manchmal an besserem Wissen über die Gegenpartei.

Dunkelhäutige, die sich nichts zu Schulden haben kommen lassen, fühlten sich häufig diskriminiert. Polizisten wiederum fühlten sich bei der Ausübung ihrer Tätigkeit behindert.

sahm

